



Des mercenaires aux origines de "l'insurrection libyque" (241-238): pour une relecture de Polybe

Sandra Péré-Noguès

► To cite this version:

Sandra Péré-Noguès. Des mercenaires aux origines de "l'insurrection libyque" (241-238): pour une relecture de Polybe. Pallas. Revue d'études antiques, 2001, 56, pp.71-79. halshs-00781543

HAL Id: halshs-00781543

<https://shs.hal.science/halshs-00781543>

Submitted on 27 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des mercenaires aux origines de “ l’insurrection libyque ” (241-238) : pour une relecture de Polybe

Sandra PÉRÉ-NOGUÈS
(Université de Toulouse-Le Mirail)

Immortalisée par l’œuvre de Flaubert, la guerre traditionnellement appelée “ guerre des Mercenaires ” reste sans doute l’épisode le plus complexe de l’histoire militaire de Carthage¹. Longtemps perçu comme l’une des mutineries les plus graves de l’époque hellénistique, cet épisode a récemment fait l’objet d’une analyse de L. Loreto qui invite à une interprétation plus politique et sociale². Loin de s’affranchir du contexte militaire, L. Loreto est parvenu à mettre en relief la nature insurrectionnelle de cette guerre essentiellement menée par les Libyens dont l’objectif était de briser la tutelle de Carthage sur leur territoire. Mais si les Libyens tinrent une place primordiale dans le conflit, la responsabilité des mercenaires suscite davantage d’interrogations. La présente enquête vise à en déterminer la part dans le déclenchement de l’insurrection et à en comprendre les principaux ressorts.

Pour aborder cette étude, il est nécessaire de revenir sur l’œuvre de Polybe, dont le récit étiologique était destiné à stigmatiser la pratique du mercenariat. L. Loreto insiste avec raison sur l’idée que Polybe a traité au travers de cet épisode le mercenaire comme un “ *tipo antropologico, connotato secondo stereotipi topicamente negativi*”, de

¹ Il suffit pour s’en rendre compte de décliner les diverses interprétations proposées par les historiens modernes : à titre d’exemple, W. Huss (1985, p. 252) parle de “ guerre libyque ” alors que St. Gsell (1972², p. 100) et à suite S. Lancel (1992, p. 390) évoquent plutôt la “ guerre des Mercenaires ”. Ces deux niveaux d’interprétation apparaissent dans l’historiographie ancienne : chez Diodore de Sicile, on peut relever les deux dénominations (XXV,2,1 : guerre des mercenaires ; XXV,8 et XXVI,23 : guerre d’Afrique). Appien (*Ibér.* 4,15) et Tite-Live (XXI,1,4 et 2,1) retiennent le titre de “ guerre d’Afrique ”.

² L. Loreto, *La grande insurrezione libica contro Cartagine del 241-237 a.C. Una storia politica e militare*, Rome, 1995.

manière à fournir un "modèle absolu de situation comportementale"³. Cette démarche qui fut au centre des préoccupations de l'historien grec⁴ a évidemment conditionné toute sa reconstruction historique en focalisant le récit sur les mercenaires mais elle l'a aussi poussé à tomber dans des contradictions qui rendent parfois irrecevable sa version des faits. Ces limites étant posées, une lecture approfondie autorise certaines hypothèses sur le rôle des mercenaires dans "l'archéologie" de l'insurrection libyque.

A la fin de la première guerre punique, Carthage, vaincue, dut évacuer l'ensemble de ses troupes de Sicile, mission d'autant plus délicate qu'elle engageait le transfert de vingt mille hommes⁵. D'après les estimations de L. Loreto⁶, il fallut à peu près un mois à Gescon, ancien commandant de Lilybée, pour parvenir à cette évacuation. A Carthage, le retour massif des troupes prit sans doute au dépourvu les autorités carthaginoises qui laissèrent pénétrer toutes les troupes dans la cité, contrairement aux prescriptions de Gescon⁷. Pour expliquer leur attitude, Polybe⁸ invoque l'état désastreux des finances carthaginoises, mais aussi leur conviction que "les mercenaires renonceraient à une partie de l'arriéré de solde" en étant accueillis dans la cité. Si les difficultés financières de Carthage furent réelles⁹, l'espoir de priver les mercenaires d'une partie de leur solde est plus sujet à caution. Selon une hypothèse avancée par L. Loreto¹⁰, les Carthaginois envisageaient vraisemblablement de lancer les troupes dans une nouvelle campagne intérieure. En choisissant de rassembler l'armée à Sicca, les Carthaginois voulaient sans doute relancer des opérations qui avaient été interrompues par l'effort militaire consenti en Sicile¹¹. Deux autres faits accréditent cette hypothèse : d'une part, ce fut Hannon, commandant de l'armée carthaginoise en Afrique, qui fut par la suite

³ L. Loreto, 1995, p. 9-10.

⁴ Rappelons les principes qu'il expose en introduction au récit des événements : " Cette guerre [...] enseignera de la façon la plus frappante, par la tournure qu'elle a prise, quelles prévisions et quelles précautions s'imposent de loin à ceux qui emploient des troupes mercenaires " (I,65,7).

⁵ Polybe I,67,13.

⁶ L. Loreto, 1995, p. 212.

⁷ Polybe I,66,2-4 : " prévoyant la suite, il eut le bon sens de les embarquer par groupes fractionnés à intervalles successifs, afin de donner aux Carthaginois un délai, après leur débarquement et le paiement du complément de leur solde, pour les renvoyer de Carthage dans leurs foyers avant de prendre en charge le détachement suivant. C'est dans cette pensée que Gescon organisa ainsi leur transport. ". Il faut aussi remarquer que les autorités carthaginoises étaient pour la première fois obligées de faire face à un retour massif de troupes sur leur propre sol, retour sans précédent dans l'histoire militaire de la cité.

⁸ Polybe I,66,5.

⁹ Sur cette question, voir les réflexions de L. Loreto, 1995, p. 48-56 : cette situation aurait été selon lui provoquée par un manque de liquidités temporaire. Néanmoins, les frappes réalisées à la fin de la guerre contre Rome témoignent d'une réelle "pénurie financière" : G.K. Jenkins et R.B. Lewis, 1963, p. 43.

¹⁰ L. Loreto, 1995, p. 56-61.

¹¹ En 247 Carthage avait mené une expédition dans la région des Hécatompyles suspendue après la conquête de Théveste (Tebessa) : Polybe I,73,1 ; Diodore de Sicile IV,18,1 et XXIV,10.

dépêché à Sicca¹² ; d'autre part, les soldats furent malgré eux obligés d'emporter leurs "bagages" (τὰς ἀποσκευάς), terme qui désigne sans doute l'ensemble de l'équipement militaire punique¹³. Ce déplacement à plus de dix journées de marche¹⁴ de Carthage s'inscrirait donc dans la logique d'une campagne intérieure. Avant leur départ, les soldats reçurent une "pièce d'or pour les dépenses indispensables (εἰς τὰ κατεπείγοντα χρυσοῦν)" dont l'identification avec des frappes contemporaines reste très controversée¹⁵.

A Sicca le climat s'envenima rapidement entre les mercenaires et les autorités carthaginoises. Polybe¹⁶ insiste sur l'état d'oisiveté dans lequel se retrouvaient ces troupes de métier. De manière plus objective, on peut supposer que les mercenaires attendaient de la part des Carthaginois un congé en bonne et due forme avant la reprise de toute campagne. Deux facteurs semblent effectivement participer au climat de crise qui naît à Sicca. Le premier restait évidemment celui des arriérés de solde et il apparaît également dans les récits de Diodore et Appien¹⁷. Le retard de paiement ne devait sans doute pas excéder deux ou trois mois¹⁸, mais il était suffisamment important pour susciter la grogne des soldats. Le second réside dans les "promesses" faites par les chefs pour encourager leurs troupes durant la précédente guerre¹⁹. En dépit des doutes émis par L. Loreto²⁰, d'autres accès de mutinerie étaient apparus au cours de la guerre en Sicile et ils furent effectivement réglés par la promesse de "fortes récompenses et de grandes faveurs (μεγάλας δωρεὰς καὶ χάριτας)"²¹, ce qui semble témoigner de leur existence et même d'un recours habituel à ce type de pratique. Dans tous les cas, les récriminations des mercenaires laissent supposer une certaine méfiance à l'égard du commandement carthaginois.

¹² C'est le même Hannon qui eut en charge la soumission de la région des Hécatompyles : Polybe I,73,2 ; Diodore XXIV,10 et St. Gsell, 1972², p. 95-96.

¹³ Pour cette interprétation, L. Loreto, 1995 p. 61. Sur le problème des "bagages" dans les armées hellénistiques voir M. Holleaux, 1926, p. 355-366 et M. Launey, 1987², p. 785-790.

¹⁴ L. Loreto, 1995, p. 61.

¹⁵ Sur ce débat, voir le bilan dressé par L. Loreto, 1995, p. 54 n. 50. L'hypothèse de G.K. Jenkins et R.B. Lewis (1963, p. 41-42) selon laquelle cette "pièce d'or" est à identifier à une monnaie du groupe X (n° 448) reste la plus plausible. Le texte de Polybe ne nous paraît pas assez clair sur la nature du versement dans la mesure où il fait référence à des dépenses urgentes, ce qui correspondrait à une partie du *sitonion* et non au *misthos* : contra G.T. Griffith, 1975², p. 276.

¹⁶ Polybe I,66,10.

¹⁷ Polybe I,66,11 ; Diodore de Sicile, XXV,2,1 ; Appien, *Sic.*, 3 et *Lib.*, 5.

¹⁸ L. Loreto, 1995, p. 49-50.

¹⁹ Polybe I,66,12 et 67,12. Chez Appien (*Sic.* 2,7 ; *Ib.* 4,15 et *Lib.* 5,18), il est question de primes (δωρεαί) qui auraient dû être accordées aux Celtes et aux Africains.

²⁰ L. Loreto, 1995, p. 63-64.

²¹ Polybe I,43,3 et 5 : il s'agit ici du complot ourdi par les officiers mercenaires à Lilybée en 250.

Du côté de Carthage, l'intention n'était pas de régler au plus vite ce contentieux, mais de trouver une solution médiane en proposant aux mercenaires une nouvelle campagne pour leur procurer du butin. La venue d'Hannon, qui était investi du commandement des opérations, ne devait pourtant pas suffire à calmer les esprits²². Avec le regard de l'ethnologue, Polybe se plaît à souligner l'animosité, le tumulte et le vacarme qui régnait dans le camp, comportement caractéristique d'une armée qui n'avait "ni unité de race, ni unité de langage (μήθ' ὁμοεθνῶν μήθ' ὁμογλώττων)"²³. Au-delà du discours, l'historien de Mégalo polis laisse également deviner toutes les dissensions qui naissaient à l'intérieur des contingents, dissensions alimentées par les ruses des interprètes²⁴.

Dans ce contexte, l'hostilité croissante des mercenaires à l'égard du commandement punique pourrait trouver une caution presque juridique : n'ayant pas réussi à régler dans les meilleures conditions possibles le précédent contrat, les Carthaginois ne pouvaient envisager une nouvelle campagne sans se heurter à un refus légitime des troupes²⁵. De fait, les soldats décidèrent de quitter Sicca pour venir camper à Tunis, à moins d'une journée de marche de Carthage. Ils se plaçaient ainsi en position de force dans les futures négociations.

Un second acte s'ouvre alors dans la crise entre Carthage et ses mercenaires. Soucieuse de négocier rapidement avec les mutins, la cité leur dépêcha "des représentants du sénat qui leur promettaient de satisfaire toutes leurs réclamations dans la mesure du possible"²⁶. Ce n'est pas un hasard si ces représentants du sénat furent délégués pour régler l'affaire, car ils faisaient souvent office de *xénologoi* pour le recrutement mercenaire²⁷. Dans ces conditions, on peut supposer que leur mission ne se borna pas à rétablir des liens de confiance entre l'armée et la cité, mais qu'elle visait aussi à passer à brève échéance de nouveaux contrats d'engagement. Le texte de Polybe pourrait en effet corroborer cette hypothèse. D'une part, comme le note avec amertume Polybe²⁸, les Carthaginois acceptèrent de liquider au plus vite le problème des soldes impayées, opération qui fut confiée à Gescon. D'autre part, des revendications nouvelles apparaissent et sont ainsi perçues par Polybe : "ils inventaient toujours quelque chose de nouveau, rejetant tout règlement dans le domaine de l'impossible, car il y avait parmi

²² Polybe I,67,3.

²³ Polybe I,67,2-13, notamment 67,3.

²⁴ Selon Polybe (I,67,11), "les uns ne comprenaient pas ce qu'il disait et [...] les autres, quelquefois, acquiesçaient à ses paroles et rapportaient à leurs soldats tout le contraire, soit par sottise, soit par malveillance".

²⁵ Notons au passage que Polybe (I,67,5) parle de "gens abusés" et Diodore (XXV,2,1) de "mercenaires trompés".

²⁶ Polybe I,68,5.

²⁷ Durant les guerres menées par Carthage contre Syracuse au IV^e siècle, Diodore de Sicile mentionne le recours à des membres du sénat pour recruter des mercenaires : XIII,80,2 et XIV,47,3. Compte tenu de la responsabilité dévolue à une telle fonction et des parallèles établis avec le monde grec, cette hypothèse paraît tout à fait crédible.

²⁸ Polybe I,68,8 et 69,3.

eux beaucoup de coquins et d'agitateurs"²⁹. Ces revendications ne sont pourtant pas extraordinaires : il est d'abord question du remboursement des chevaux tués, puis des rations de blé que les mercenaires exigèrent au prix le plus élevé³⁰. Elles semblent en fait anachroniques dans la mesure où de telles revendications s'inscrivaient dans l'établissement préalable du contrat et rarement en fin de campagne. Si une guerre intérieure se préparait, on peut donc penser que les mercenaires cherchaient cette fois à négocier de nouvelles clauses de contrat qui concernaient leur entretien, plus précisément leur *sitonion*³¹. Il faudrait par conséquent inverser le raisonnement de Polybe : *ce ne sont plus des revendications d'après congé qui sont au cœur des négociations de Tunis mais des tractations en vue d'un nouveau contrat*.

Un autre fait irait dans le sens de cette interprétation : Carthage envoya auprès des soldats Gescon, homme d'expérience et connu des mercenaires³². Polybe signale que ce dernier prit contact d'abord avec les officiers, puis avec les soldats par nation ; après des reproches et des explications sur la situation, il leur fit "des recommandations pour l'avenir" et "leur demandait de rester en bons termes avec l'Etat qui les avait toujours eus à sa solde"³³. Le chef carthaginois semble avoir été investi d'une mission qui dépassait sans doute le rôle de simple négociateur³⁴. Tout porte à croire qu'il devait convaincre les mercenaires de rester fidèles à Carthage et surtout de s'engager dans les futures campagnes.

Un dernier fait a pu accélérer la rupture entre Carthage et son armée : la cité avait probablement modifié ses ambitions de campagne. Son but était sans doute de démobiliser une partie de l'armée, notamment les unités libyennes, de façon à limiter les futures dépenses. Dans ces conditions, on comprend aisément le ressentiment des Libyens qui, malgré leurs efforts en Sicile, payaient durement la défaite³⁵. En outre, d'autres unités pouvaient se sentir menacées par une telle mesure. En effet, comment expliquer autrement la crainte de Spendios et de tous les mercenaires d'origine italique qui étaient considérés comme déserteurs depuis le traité de paix signé entre Carthage et

²⁹ Polybe I,68,10.

³⁰ D'après M. Launey (1987², II, p. 729), cette pratique correspond à une *adaeratio*, soit une évaluation en argent des distributions de blé. Par ailleurs, il faut noter que les Carthaginois leur expédièrent "du ravitaillement en abondance en le vendant au prix qu'ils fixaient" (Polybe I,68,5). Cette pratique était en fait courante dans le monde hellénistique puisqu'il s'agissait de vendre à des prix attractifs, soit inférieurs au cours normal, des vivres : sur cet usage voir également M. Launey, 1987², II, p. 740-741.

³¹ Ce terme qui désigne les rations ou leur équivalent en argent devient courant à l'époque hellénistique et se substitue à *sitérèsion* : J.A. Krasilnikoff, 1993, p. 78.

³² Polybe I,68,13.

³³ Polybe I,69,2.

³⁴ L. Loreto, 1995, p. 70 : ce serait un officier payeur et un restaurateur de la discipline.

³⁵ Sur le statut des Libyens dans l'armée carthaginoise, le débat est loin d'être clos. Selon G.T. Griffith (1975², p. 219-220), les Carthaginois auraient préféré faire appel à des volontaires libyens pour mener la guerre contre Rome. Pour L. Loreto (1995, p. 13-14) cette hypothèse n'est pas acceptable car les Libyens étaient sujets de Carthage. Voir également A. Fariselli, 1997, p. 141-162.

Rome³⁶ ? Pour ces hommes, la démobilisation signifiait une mise à mort prochaine. Ces raisons suffisaient pour déclencher un véritable mouvement de révolte parmi les mercenaires mais aussi chez les Libyens qui attendaient probablement une occasion favorable de s'insurger.

Une hypothèse avancée par L. Loreto³⁷ pourrait aussi expliquer la rupture définitive des négociations entre l'armée et Carthage : il s'agit de l'élection de nouveaux officiers dans les divers contingents de l'armée. Après leur départ de Sicca, Polybe signale que les mercenaires commençaient à nourrir des soupçons sur les chefs d'unité (τοῖς κατὰ μέρος ἡγεμόσιν)³⁸. Des divisions étaient sans doute nées entre les officiers et leurs hommes, mais il serait hasardeux d'en proposer une seule explication : les officiers étaient-ils plus enclins à ne pas discuter des clauses du prochain contrat ou bien montraient-ils trop d'égard pour les autorités carthaginoises ? Un point paraît avéré au regard du récit de Polybe : après leurs premiers contacts avec Gescon³⁹, ils furent remplacés par de nouveaux chefs que l'historien grec désigne comme τοὺς προεστῶτας⁴⁰. Des élections eurent probablement lieu lors de l'assemblée générale des soldats qui se tint à la suite des premières négociations avec Gescon⁴¹. Cette "assemblée" donna lieu à de nombreux débordements décrits avec une certaine mise en scène par Polybe⁴². L'extrême violence manifestée par les soldats ainsi que l'absence de tout débat contradictoire renforcent le caractère illégal des réunions (συνδρομάς) de l'armée mutinée. Pourtant, des assemblées générales se tenaient à certaines occasions, notamment après la mort d'un général⁴³. En outre, les nouveaux chefs de contingents furent peu après reçus de façon officielle par Gescon.

³⁶ Une clause du traité de 241 en spécifiait les conditions d'échange entre Carthage et Rome : Appien, *Sic.*, 2,4 et Zonaras VIII,17,4. Voir sur le traité B. Scardigli, 1991, p. 224-225 et G. Tagliamonte, 1994, p. 209.

³⁷ L. Loreto, 1995, p. 75.

³⁸ Polybe I,67,13.

³⁹ Polybe I,69,1 : τοὺς ἡγεμόνας.

⁴⁰ Polybe I,70,2.

⁴¹ Polybe I,69,8-14.

⁴² Polybe I,69,8-14 : "Très vite, les soldats [...] saisissent le mince prétexte que Gescon payait les soldes, mais ajournait le remboursement de la nourriture et des chevaux, pour se réunir en assemblée (εἰς ἐκκλησίαν) ; ils entendent les accusations calomnieuses de Spendios et de Mâtho contre Gescon et les Carthaginois et prêtent la plus grande attention à leurs paroles ; si un autre s'avancait pour donner son avis, ils n'attendaient même pas de savoir s'il venait contredire ou soutenir Spendios, ils le tuaient sur-le-champ à coups de pierres. Ils en firent mourir ainsi beaucoup au cours des réunions (κατὰ τὰς συνδρομάς), officiers et simples soldats. Le seul mot qu'ils comprenaient tous, c'était "Frappe !" , parce qu'ils faisaient cela tout le temps. Ils étaient particulièrement acharnés lorsqu'ils étaient ivres, dans les réunions (συνδράμοιεν) qui suivaient les repas. Quand quelqu'un se mettait à dire "Frappe !" , on s'y mettait en même temps de tous côtés si vite que personne ne pouvait échapper, si l'on avait eu le malheur de s'avancer. Comme personne n'osait plus prendre la parole pour cette raison, ils conférèrent le commandement à Mâtho et à Spendios."

⁴³ W. Huss, 1985, p. 477 n. 24.

Cette assemblée permit donc aux représentants les plus intransigeants de prendre la direction des négociations avec Gescon⁴⁴. Parmi les nouveaux interlocuteurs, figuraient Spendios et Mâtho, l'un et l'autre défendant les intérêts des contingents qui devaient probablement être licenciés après le règlement des soldes. Spendios est présenté par Polybe comme "un esclave campanien, ancien transfuge (ἡτομοληκῶς) des Romains, un homme d'une force physique (σωματικὴν δύναμιν) et d'une audace exceptionnelle au combat (τόλμαν ἐν τοῖς πολεμικοῖς παράβολον)". Si les historiens modernes s'accordent sur son origine campanienne, ils s'interrogent encore sur son statut d'esclave⁴⁵. Il semble toutefois que Spendios avait mené une remarquable carrière dans l'armée punique et qu'il devait assumer la fonction d'officier de mercenaires italiques. Cela expliquerait ainsi son rôle de leader dans la mutinerie de Tunis.

Quant à Mâtho, "Libyen" et "homme libre", il fut à l'origine de la rupture définitive avec Carthage. En effet, ce fut à lui que Gescon adressa les soldats libyens pour le paiement de leur solde⁴⁶. En conservant par devers lui les soldes, Mâtho court-circuita l'activité diplomatique du chef carthaginois et provoqua la colère de ses compagnons libyens qui s'emparèrent du trésor et des représentants carthaginois. Par "ce complot impie et contraire au droit des gens"⁴⁷, la guerre ouverte contre Carthage était déclarée.

Après quatre mois de négociations délicates⁴⁸, Carthage avait donc perdu tout espoir de circonscrire la mutinerie. La majorité des mercenaires s'engagea derrière le chef libyen Mâtho non par choix idéologique mais en vue d'un contrat beaucoup plus lucratif que celui des Carthaginois. Selon Polybe, les chefs insurgés parvinrent à se constituer "une trésorerie si florissante qu'ils purent non seulement régler aux mercenaires le rappel de leurs soldes conformément aux promesses qu'ils leur avaient faites pour les décider à la révolte, mais encore s'assurer des réserves pour la suite"⁴⁹. Les Libyens proposèrent sans doute des soldes et des conditions de service suffisamment intéressantes pour attirer l'essentiel des mercenaires⁵⁰. Parmi eux, se trouvaient "des Ibères et des Gaulois, quelques Ligures et Baléares, un bon nombre de Grecs métissés, dont la plupart étaient des déserteurs et des esclaves"⁵¹. Nous retrouvons ici la liste traditionnelle du recrutement carthaginois : des mercenaires d'origine barbare, mais

⁴⁴ Polybe I,69,4.

⁴⁵ G.T. Griffith, 1975², p. 220 ; G. Tagliamonte, 1994, p. 207-208 et L. Loreto, 1995, p. 107-108.

⁴⁶ Polybe I,70,3. Nous suivons l'interprétation proposée par L. Loreto (1995, p. 73) : contrairement à ce qu'indique Polybe, il s'agissait sans doute de la solde et celle-ci avait déjà été versée par Gescon aux chefs de contingents.

⁴⁷ Polybe I,70,6.

⁴⁸ Voir la chronologie établie par L. Loreto (1995, p. 211-213).

⁴⁹ Polybe I,72,6.

⁵⁰ Certains mercenaires ont pu désertir les rangs des mutins pour rejoindre Carthage : Polybe I,75,2. L. Loreto (1995, p. 119) y ajoute les Libyophéniciens.

⁵¹ Polybe I,67,7.

aussi des mercenaires d'origine grecque ou italique que Polybe perçoit comme des soldats déclassés⁵².

Au terme de cette lecture du récit de Polybe, un bilan s'impose. On peut d'abord constater qu'une grande part des responsabilités de la crise incombe à Carthage. Si les difficultés financières de la cité peuvent expliquer la révision des effectifs militaires à la baisse et les nouveaux objectifs de campagne, il faut aussi admettre que Carthage manqua de lucidité dans l'affaire. À l'égard des revendications des mercenaires, qui étaient objectivement recevables, elle ne réussit à proposer qu'un compromis bien maladroit, le butin ne pouvant seul combler les attentes de ces hommes. Elle dépêcha aussi des représentants, tels Hannon, que les mercenaires ne connaissaient pas, et qui se montrèrent incapables de négocier. Mais, en dépit de ses faiblesses, il faut souligner l'obstination de Carthage qui jusqu'au bout chercha à traiter avec les mercenaires.

L'attitude de Carthage montre également à quel point les mercenaires furent les principaux meneurs de la mutinerie, et ce jusqu'à la rébellion ouverte de Tunis. Dans son étude, L. Loreto défend l'idée d'une "synergie" entre la mutinerie de l'armée et le mouvement insurrectionnel des Libyens⁵³. Mais cette interprétation tend à réduire le rôle des mercenaires dans l'affaire. Rappelons qu'ils furent les interlocuteurs privilégiés des autorités carthaginoises durant les négociations. Leurs revendications furent aussi au centre des décisions prises par Carthage. Si l'activité des mercenaires prit un caractère beaucoup plus radical à Tunis, ce fut sous l'effet de deux facteurs dont la conjonction fut fatale à Gescon. D'une part, les mercenaires étaient déterminés à obtenir des garanties suffisantes pour s'engager dans toute nouvelle campagne. On peut ainsi supposer que les tractations qui eurent lieu entre le chef carthaginois et les officiers mercenaires se déroulèrent dans un climat extrêmement difficile en raison des prétentions affichées par les mercenaires. Ce climat délétère était aussi aggravé par la résistance opiniâtre des unités libyennes et italiques qui devaient être licenciées. D'autre part, l'esprit de rébellion qui soufflait chez les Libyens trouvait là une occasion favorable à la mise en œuvre d'une véritable insurrection, insurrection qui pouvait s'appuyer sur un recrutement rapide et facile des mercenaires. En décidant de proposer un nouveau contrat à ses mercenaires, Carthage ouvrait malgré elle la voie à l'insurrection indigène la plus grave de son histoire.

Ces observations rejoignent en un sens le jugement porté par Polybe sur l'enchaînement des événements : " nous avons entrepris de montrer comment la révolte des mercenaires contre Carthage a allumé la guerre dite d'Afrique " ⁵⁴. Néanmoins, le

problème de la valeur historique du récit de Polybe demeure. Si l'historien grec n'a pas su mesurer tous les enjeux des négociations entre les mercenaires et Carthage, la déformation de certains faits peut évidemment s'expliquer par ses intentions et ses a priori idéologiques. Mais ces déformations ne lui étaient-elles pas antérieures et ne furent-elles pas – dès l'origine – retenues comme telles par l'historiographie punique officielle ? ⁵⁵

Bibliographie

- Fariselli, A., 1997, I mercenari di Cartagine attraverso l'esame delle attestazioni letterarie, *SEAP*, 16, p. 141-162.
- Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago (1^{ère} édition 1935).
- Gsell St., 1972², *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tomes 2 et 3, Hachette, Paris (réédition de l'impression 1921-1928).
- Holleaux M., 1926, Ceux qui sont dans le bagage, *R.E.G.*, 39, p. 355-366.
- Huss W., 1985, *Geschichte der Karthager*, C.H. Beck, Munich.
- Jenkins G.K. et Lewis R.B., 1963, *Carthaginian gold and electrum coins*, Londres.
- Krasilnikoff J.A., 1993, The regular payment of Aegean mercenaries in the classical period, *C&M*, 44, p. 77-95.
- Lancel S., 1992, *Carthage*, Fayard, Paris.
- Launey M., 1987², *Recherches sur les armées hellénistiques*, De Boccard, Paris (1^{ère} édition 1949).
- Loreto L., 1995, *La grande insurrezione libica contro Cartagine del 241-237 a.C. Una storia politica e militare*, Collection de l'EFR n° 211, Rome.
- Scardigli B., 1991, *I trattati romano-cartaginesi*, Scuola Normale Superiore, Pise.
- Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Bretschneider, Rome.
- Walbank F.W., 1970², *A historical commentary on Polybius*, I, Oxford (1957).

⁵² Polybe a sans doute regroupé dans cette catégorie les mercenaires grecs ou italiques qui avaient été au service de Carthage durant la première guerre punique. Sur le sens de *mixhellènes*, voir F.W. Walbank, 1970², p. 134 ; W. Huss, 1985, p. 253 n. 8 et L. Loreto, 1995, p. 118.

⁵³ L. Loreto (1995, p. 90-91) évoque même la possibilité d'un accord entre les chefs de l'armée qui devaient provoquer la mutinerie et les chefs indigènes chargés, eux, de faire soulever la population.

⁵⁴ Polybe II,1,3 ; *contra* L. Loreto, 1995, p. 88.

⁵⁵ Sur les deux traditions puniques (pro-barcide et anti-barcide) auxquelles ferait écho le récit de Polybe : L. Loreto, 1995, p. 29-32.